



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Toulouse, le 18 OCT. 2019

Direction Énergie Connaissances
Affaire suivie par : Renée FARAUT
Téléphone : 05.61.58.65.99
Courriel : renee.faraut@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis par voie électronique, ainsi qu'à Madame la présidente de la Région Occitanie, le 20 août 2019 votre projet de plan climat-air-énergie territorial pour avis.

Je souhaite tout d'abord souligner la dynamique en matière de transition énergétique déjà bien ancrée sur votre territoire avec la réalisation d'un PCET, l'obtention de la labellisation Cap Citergie et plus récemment l'engagement dans une démarche de contrat de Transition Écologique. Je note également que ce PCAET a été élaboré en lien étroit avec le Parc Naturel Régional La Narbonnaise, permettant ainsi une prise en compte adaptée des enjeux écologiques.

Le dossier présenté comporte, conformément au décret du 28 juin 2016, un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation, un rapport de concertation. Les recommandations émises par la MRAE ont été prises en compte et un bilan de la consultation électronique a été réalisé.

L'ensemble des items réglementaires du diagnostic est étudié conformément aux textes et explicité de manière pédagogique à l'aide de cartes et graphes. Ce diagnostic livre une présentation très complète du territoire ainsi que des actions déjà en cours ; il permet d'entrevoir les axes à développer. Toutefois, la prise en compte du risque inondation, au-delà de sa caractérisation et de sa spatialisation à travers les cartes d'aléa, pourrait faire l'objet, dans un contexte d'augmentation de la vulnérabilité liée au changement climatique, d'une étude de prospective notamment en matière d'occupation de l'espace.

La stratégie est claire et bien explicitée. Elle fait le lien avec le SCOT en cours d'élaboration et prend en compte les évolutions du territoire en termes démographique, de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de qualité de l'air.

Le programme d'actions est en adéquation avec la stratégie et se caractérise par des actions concrètes et engageantes. Il couvre l'ensemble des secteurs visés au décret. Il pourrait toutefois être renforcé sur la partie « adaptation au changement climatique ». Par exemple, le diagnostic fait mention du problème de la dormance en arboriculture lors des hivers trop doux, constat qui ne donne lieu à aucune action (adaptation des variétés, reconversion, études complémentaires à mener en lien avec les acteurs du monde agricole...).

Monsieur Jacques BASCOU
Président de la communauté d'agglomération
du Grand Narbonne
12 boulevard Frédéric Mistral
CS 50100
11785 Narbonne cedex

Une partie spécifique du document est dédiée au pilotage, au suivi et à l'évaluation, ce qui met bien en évidence la gouvernance et l'implication de l'ensemble des agents du Grand Narbonne et des élus.

S'il est prévu de mettre en place un suivi des actions du PCAET, je vous encourage à aller plus avant sur la partie évaluation en identifiant précisément des objectifs tant qualitatifs que quantitatifs qui permettront, après 3 ans d'application, d'établir le rapport intermédiaire prévu par le décret du 28 juin 2016.

Fruit d'une importante concertation et d'une analyse juste des enjeux, ce projet répond aux préoccupations du territoire. Il permettra à la collectivité de jouer pleinement son rôle de coordinatrice de la transition énergétique sur le territoire, rôle dont elle sera investie une fois le PCAET adopté (article L 2224-34 du code général des collectivités territoriales).

Selon l'article R 229-55 du code de l'environnement, le projet de plan modifié le cas échéant pour tenir compte des avis du préfet de région et de la Présidente du conseil régional, de l'Autorité environnementale et des observations du public, devra être soumis pour adoption à l'organe délibérant de votre collectivité. Il devra ensuite être mis en ligne sur la plate-forme informatique dédiée : <https://www.territoires-climat.ademe.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Régionale Adjointe

Laurence PUJO